



## FORMATION CONTINUE OU APPRENTISSAGE

# BPJEPS Educateur Sportif Activités Equestres

RNCP  
28573

### PUBLIC - PREREQUIS

Avoir 16 ans révolus  
Avoir validé les TEP (tests d'exigences préalables) ou avoir les équivalences suivantes : AE, CEP3, classements en compétitions FFE.  
Etre titulaire du PSC1 ou équivalences

### OBJECTIFS :

### APTITUDES ET COMPETENCES

Etre capable d'acquérir les compétences et la posture professionnelle d'un enseignant et d'un technicien équestre.

- Accueil des publics
- Gérer une cavalerie
- Enseigner l'équitation en sécurité
- Entretien de la structure

Selon le référentiel de la DREEETS :

[https://www.sports.gouv.fr/pdf/bp\\_ae\\_-\\_4\\_UC\\_-\\_9\\_novembre\\_2016.pdf](https://www.sports.gouv.fr/pdf/bp_ae_-_4_UC_-_9_novembre_2016.pdf)



### COUT DE LA FORMATION

Référence 2022/2023  
8 820€

Statut Apprenti : dans le cadre de l'apprentissage, l'organisme financeur (OPCO) prend en charge la totalité des frais de formation et l'apprenti perçoit un salaire

Hébergement possible 9€ la nuit.

### MODALITES ET DELAI D'ACCES

- 1) Dossier de candidature téléchargeable sur notre site internet ou envoi postal sur demande au secrétariat à partir de Janvier
- 2) Entretien de motivation et tests d'entrées en mai-juin

Route de Massalès - 15100 SAINT FLOUR - 04 71 60 07 62  
mfr.saint-flour@mfr.asso.fr / www.mfr-saint-flour.fr

# EQUIN



## METHODES PEDAGOGIQUES

La pédagogie intégrative par l'alternance est le fondement de la formation.

**2 Jours par quinzaine à la MFR**, le reste du temps en entreprise. Des semaines de regroupement permettant l'intervention de professionnels viennent compléter les temps de formation.

Un livret pédagogique, entre l'apprenant, le tuteur et le formateur référent permet de suivre la progression.  
Formation à distance sur certaines sessions (par visioconférence).

## SUITE DU PARCOURS

Installation, Salariat dans une structure, Auto-entrepreneur  
Poursuite d'étude en DE JEPS

## ACCESSIBILITE

Bâtiments accessibles aux Personnes à Mobilité Réduite  
Selon les demandes, des adaptations et des aménagements seront mis en œuvre en fonction des besoins, relations avec la MDPH...) -  
Référente H+  
Nicole BACHELLERIE



## CONTENU ET EXAMEN

Formation de niveau 4, elle autorise l'enseignement de l'équitation du Galop 1 à 7. Le titulaire peut être salarié, travailleur indépendant ou gérant de structure.

Selon le référentiel et conformément à l'habilitation obtenue par la DREETS :

- UC 1 : Encadrement des publics
- UC 2 : Mise en œuvre d'un projet pédagogique
- UC 3 : Préparation et évaluation d'un projet pédagogique

La MFR propose au choix l'option A ou B

- UC 4A : Initiation - UC 4B : Approfondissement technique

Parcours possible par UC (devis sur demande)

Nombreux intervenants (hunter, handicap, cross, préparation mentale, spécialiste CSO..)

Examen en fin de parcours, évalué par des jurys de la DRAJES.

**75%**  
**de réussite**  
**aux examens**  
**en 2022**

**MFR**  
CULTIVONS LES RÉUSSITES  
Formation par l'alternance  
CFA  
**SAINT FLOUR**

**DUREE** : 600 heures



**MFR S' FLOUR**



**La Région**  
Auvergne-Rhône-Alpes

